

## Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du jeudi 15 mars 2018

|  |   |
|--|---|
| Date de convocation : 07/03/2018                                   | L'an deux mil dix-huit, le jeudi quinze mars, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;<br>Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, CLERENTIN Raphaël, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie,<br>Secrétaire de séance : CLERENTIN Raphaël |
| Lieu de la réunion : ancienne poste, les Hottes Est-74440 Verchaix |   |
| Nombre de membres en exercice : 8                                  |   |
| Nombre de membres présents : 5                                     |   |
| Nombre de votes exprimés : 5                                       |   |

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 06 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

### 1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Après s'être fait présenter le compte de gestion

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

### 2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur Claude Bargain, désigné par l'assemblée, préside à la séance du vote.

**Après s'être fait présenter le Compte de Gestion,**

Après s'être fait présenter le Compte Administratif du Président, incluant les restes à réaliser :

Résultats de clôture 2017 :

- investissement :
  - recettes : 403 870,71 €
  - dépenses : 455 614,42 €
  - **Résultat de clôture = - 51 743,71 €**
- fonctionnement :
  - recettes : 698 138,68 €
  - dépenses : 616 402,28 €
  - **Résultat de clôture : + 81 736,40 €**

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *adopte le compte administratif 2017*

### 3. AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Syndical, réuni sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG,  
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2017,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de **81 736,40 €** :

Résultat de l'exercice : 61 024,07 €

Résultat antérieur reporté : 20 712,33 €

- un besoin de financement en investissement de **51 743,71 €** :

Résultat d'investissement : +175 112,73 €

Résultat antérieur reporté : -3 400,73 €

Restes à réalisés : -223 455,71 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve au compte 1068 en investissement : 51 743,71 €
- Report en fonctionnement au compte R002 : 29 992,69 €

### 4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Président distribue et donne lecture à l'assemblée de la présentation budgétaire par chapitre.

Le budget s'équilibre ainsi :

**Dépenses et recettes de fonctionnement : 638 200,69 €**

**Dépenses et recettes d'investissement : 426 194,40 €**

*Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après avoir entendu la présentation du budget 2018 par le Président :*

- *Adopte le Budget Primitif 2018*

La séance est levée à 19h

Le Président, Xavier CHASSANG

